



**DELIBERATION N° 5**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 25  
Votants : /

Pour : /  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet :**  
**Bilan de la  
politique foncière  
2022**

L'an deux mille-vingt-trois, le seize mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 10 mars 2023

**Membres présents** : F. GONZALEZ - MJ ROQUES - G. LASSABE - JM GUTIERREZ - M. EVENE - J.DOS SANTOS - L. GUYONNIE - P. ACEDO - C. DUFOUR - A. DARTIGUES - E. DEITIEUX - C.DOS SANTOS - J. WEBER - J. DARRIGADE - C. DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - S.PUYO - A. VALETTE - D. LAVIGNE - MA THEBAUD - C. MARTIN - H. ETCHENIQUE - J. RANCE - F. BILLARD

**Membres absents excusés ayant donné procuration** :

X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ  
B.GERY donne pouvoir à M. EVENE  
S.DARRIGUES donne pouvoir à C.DUFOUR  
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

**Secrétaire de séance** : C.DOS SANTOS

Monsieur Gilles LASSABE, Adjoint, expose à l'assemblée que pour apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales, l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prévoit que les assemblées délibérantes devront débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par la collectivité.

Cette disposition s'applique cette année pour le bilan de l'exercice 2022.

Il fait part au Conseil des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'exercice 2022 décrites dans l'annexe jointe.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

. prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières 2022.

Cette délibération ne donne pas lieu à vote.

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 17 mars 2023  
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le



ID : 064-216401406-20230317-5\_16\_03\_2023-DE

